ÉDITION JANVIER 2026

www.barnston-ouest.ca

MUNICIPALITÉ DE Barnston-Ouest

Le Joyau

LA MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL

JULIE GRENIER, *MAIRESSE*……819-821-0726
LUCIE MICHAUD, *conseillère 1*……514-718-4730
ZIV PRZYTYK, *conseiller 2*……819-580-4118
VIRGINIE ASHBY, *conseillère 3*…… 819-838-1274
NORMAND VIGNEAU, *conseiller 4*…….. 819-876-2210
JENNY CATCHPAW, *conseillère 5*……819-679-2063
CYNTHIA FERLAND, *conseillère 6*……...819-212-6747

Les séances du conseil ont lieu le 1er lundi du mois à compter de 19h00 au Centre Communautaire, 2081 ch. Way's Mills.

Administration municipale

SONIA TREMBLAY, directrice générale greffière-trésorière
SYLVIE DOLBEC, secrétaire-trésorière adjointe
CLAUDE LACHAPELLE, inspecteur municipal
AMINE DAHMANE, inspecteur en bâtiment et environnement

Bureau municipal
2080, chemin Way's Mills
Ayer's Cliff (Way's Mills), Québec J0B 1C0
TéL: (819) 838-4334 **Téléc:** (819) 838-1717
Courriel: info@barnston-ouest.ca
Heures de bureau
lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30
vendredi fermé

Vous avez des suggestions, des articles à publier ou des photos à partager, contactez-nous au 819-838-4334 ou par courriel: info@barnston-ouest.ca

Date de tombée le dernier lundi de chaque mois

Rédaction et mise en page: Sylvie Dolbec
Traduction: Rose Mary Schumacher

LES PERMIS DE FEU SONT GRATUITS

Pour obtenir un permis de feu à ciel ouvert vous devez contacter Claude Lachapelle, inspecteur municipal au 819-578-6171 ou la Régie incendie Memphrémagog Est, sur les heures de bureau au 873-389-5886 ou en complétant le formulaire en ligne
(www.regieincendieest.ca/feux-agrave-ciel-ouverts.html)
IL EST OBLIGATOIRE !!

NUMÉROS IMPORTANTS

INCENDIES 911
EN CAS D'URGENCE 911
AMBULANCE DE COATICOOK 911
CLSC 819-849-4876
CHUS 819-346-1110
PAROISSE 819-849-3645
SÛRETÉ DU QUÉBEC *info 819-849-4813
SÛRETÉ DU QUÉBEC *urgence 310-4141
BUREAU MUNICIPAL 819-838-4334
INSPECTEUR MUNICIPAL.....819-578-6171
CENTRE COMMUNAUTAIRE ...819-838-5650
SITE D'ENFOUISSEMENT 819-849-9479
INFO EXCAVATION..... 1-800-663-9228
INFO CRIME 1-800-711-1800
INFO SANTÉ..... 811

Hydro Québec
PANNES ET URGENCES
1-800-790-2424

INFORMATION IMPORTANTE

EN CAS D'URGENCE: AMBULANCE, POMPIER, POLICE COMPOSEZ LE 9-1-1

IL EST ESSENTIEL DE PRÉCISER QUE VOUS ÊTES SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

Le permis d'installation septique est obligatoire et l'obligation de fournir une attestation de conformité est requise.
Veuillez contacter l'Inspecteur en bâtiment et environnement le jeudi de 8h30 à 12h00 ou par courriel urbanisme@barnston-ouest.ca

Séance ordinaire du 15 décembre 2025

MUNICIPALITÉ DE Barnston-Ouest

Présences : **Julie Grenier,** maire et les conseillers (ères) Lucie Michaud, Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Jenny Catchpaw et Cynthia Ferland

Personne ressource **:** Sonia Tremblay, directrice générale greffière-trésorière

Résolutions

- Le conseil municipal a adopté le Budget 2026 ;
- Le conseil municipal a adopté, en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028.
- Le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 319-2025 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice 2026.

Année	Types de travaux	Coûts	Source de financement
2026			
	Rechargement de gravier	80 000 $	PPA-CE
	Réparation Centre Communautaire et Caserne	110 000 $	PSMMPI
	Aménagement Parc de Way's Mills	130 0000 $	TECQ
	Total	320 000 $	

Année	Types de travaux	Coûts	Source de financement
2027			
	Rechargement de gravier et remplacement de ponceau	150 000 $	TECQ
	Sentier - Forêt-témoin	50 000 $	TECQ
	Réparation Centre Communautaire et Bureau	37 500 $	TECQ
	Total	250 000 $	

Année	Types de travaux	Coûts	Source de financement
2028	Rechargement majeur de gravier	150 000 $	TECQ
	Réparation Centre Communautaire et Bureau	37 500 $	TECQ
	Enrobé bitumineux	199 081 $	TECQ
	Total	386 681 $	

Voir la séance ordinaire du 12 janvier 2026, page 5

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal - année 2026

Lundi, le 2 février 2026 à 19h00
Lundi, le 2 mars 2026 à 19h00
Lundi, le 13 avril 2026 à 19h00
Lundi, le 4 mai 2026 à 19h00
Lundi, le 1 juin 2026 à 19h00
Lundi, le 6 juillet 2026 à 19h00
Lundi, le 3 août 2026 à 19h00
Lundi, le 14 septembre 2026 à 19h00
Lundi, le 5 octobre 2026 à 19h00
Lundi, le 2 novembre 2026 à 19h00
Lundi, le 7 décembre 2026 à 19h00

Les séances ordinaires ont lieu au Centre Communautaire situé au 2081, ch. Way's Mills à Barnston-Ouest.

Politique familiale

Subvention à la naissance

100 $ 1er enfant
200 $ 2e enfant
300 $ 3e enfant et subséquents

Couches de coton

Un seul remboursement représentant 50% des coûts d'achat des couches de coton, jusqu'à concurrence de 200 $.

LOCATION

Besoin d'une salle ?

Le Centre Communautaire est à la disposition de tous les résidents de Barnston-Ouest. Le prix de location aux résidents est de 100 $ (plus un dépôt de 50 $ qui vous sera remis après inspection) pour une activité familiale et non-commerciale.

COLLECTE 2026

Février

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
1	2	3	R	5	6	7
8	9	C	11	12	13	14
15	16	D	R	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

IMPORTANT: Déposez vos bacs la veille ou avant 6h le jour de la collecte.

UN PERMIS EST REQUIS POUR CONSTRUIRE, RÉNOVER, DÉPLACER OU DÉMOLIR UN BÂTIMENT

LA DEMANDE DE PERMIS DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE :

Nom et adresse du propriétaire / demandeur
Adresse de l'immeuble
Plan du bâtiment, dimensions et hauteur
Détails de la finition intérieure et extérieure, type de toiture et fondation
Exécutant des travaux
Le coût des travaux
Plan d'implantation à partir du certificat de localisation

ÉTUDE DE LA DEMANDE

Afin d'éviter des retards dans l'élaboration de vos travaux, prévoyez déposer votre demande de permis 30 jours AVANT le début.

Pour les demandes de permis dans le secteur de Way's Mills, veuillez prévoir 45 jours avant le début

TOUTE PERSONNE AYANT DÉBUTÉ DES TRAVAUX SANS AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE UN PERMIS AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ, COMMET UNE INFRACTION ET EST PASSIBLE D'UNE AMENDE.

IMPORTANT: Avant d'entreprendre des travaux contactez: Amine Dahmane, inspecteur en bâtiment et environnement le jeudi matin, de 8h30 à 12h00 (819) 838-4334

Séance ordinaire du 12 janvier 2026

MUNICIPALITÉ DE Barnston-Ouest

Présences : **Julie Grenier,** mairesse et les conseillers (ères) Lucie Michaud, Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Jenny Catchpaw et Cynthia Ferland

Personne ressource **:** Sonia Tremblay, directrice générale greffière-trésorière

Résolutions

- Le conseil municipal a fait la nomination des conseillers qui y siègeront sur les différents comités de la Municipalité, soit : Comité Loisirs, Famille et Aînés, Comité de l'Organisation municipale de sécurité civile, Comité de démolition, Comité Forêt et Comité Ressources humaines.
- Le conseil municipal a révisé les demandes locales devant être priorisées par la Sûreté du Québec pour 2026 sur le territoire de la Municipalité.
- Dépôt, par la directrice générale, du registre public des déclarations pour tout don, marque d'hospitalité ou avantage reçu par un membre du conseil municipal.

Règlement

- Avis de motion, Règlement numéro 320-2026 modifiant le Règlement numéro 319-2025 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2026.

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

La peinture, ça se recycle
www.eco-peinture.ca

Gratuit

Annonces classées

À vendre, à donner etc….

Contactez -nous au 819-838-4334

RÈGLE IMPORTANTE

En tout temps, l'entrée de votre résidence (PERMANENTE OU SAISONNIÈRE) doit être dégagée sur une largeur et hauteur de 12 pieds minimum, et ceci afin de répondre aux exigences du service des incendies et de la sécurité publique. Aucune barrière ou clôture ne doit obstruer le passage et l'accès si les services d'urgence doivent se rendre sur les lieux.

ACTIVITÉ DE COURTEPOINTE

Les courtepointiers de Way's Mills se réunissent une fois par semaine les mercredis de 10h à 16h00 au Centre Communautaire de Way's Mills. Les courtepointiers dans la municipalité sont invités à se joindre à nous pour travailler et socialiser dans un milieu agréable. Si vous êtes débutants et si vous avez besoin d'aide, il nous fera plaisir de vous aider. Apportez votre dîner et votre projet.

Pour plus d'informations, contactez Rose Mary Schumacher au 819 876 5926 ou rose.schumacher60@gmail.com

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

JPL
entrepreneur électricien

1040, rue Westmount
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0
T 819-838-4141
F 819-838-4149

Propriétaires:
Joseph Tremblay
Pierre-Luc Boily
Services:
Agricole, Résidentiel
Commercial, Industriel

Corporation des maîtres électriciens du Québec

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE
ON EST LÀ.
PROMUTUEL ASSURANCE
1 877 799-8844
promutuelassurance.ca

CENTRE AGRICOLE COATICOOK Inc
525, rue Main ouest
Coaticook (Qc) J1A 1R2
Centre Agricole
819 849-2663 (tél.)
819 849-3058 (fax)
www.centreagricole.ca

ROYAL LEPAGE
Royal LePage Au Sommet, Agence immobilière
(Franchisé indépendant et autonome)
Sonia Nepton
Sonia Nepton Courtier immobilier Inc.
Cellulaire: **819 349-3784**
Courriel: sonianepton@royallepage.ca

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

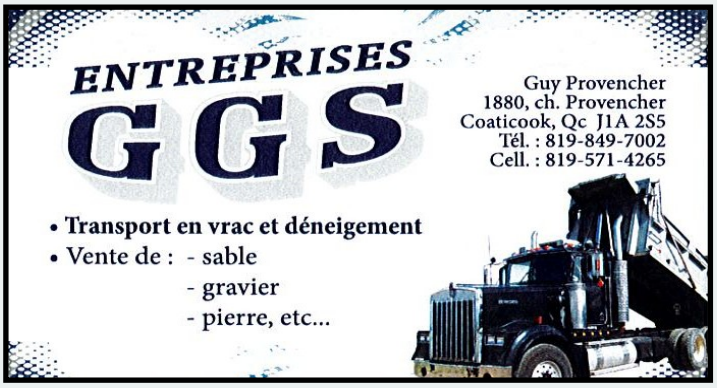

Autobus
G. Ashby

2676 Chemin Caron, Ayer's Cliff QC, J0B 1C0

À vos service depuis 1952

Besoin d'une soumission pour vos transports?

Nous offrons du transport nolisé pour tous

Faite votre demande dès maintenant!

- mariages
- évènements corporatifs
- navettes
- sorties scolaires
- etc.

Nous adaptons nos soumissions à vos besoins

autobusgashby.ca

819-838-5468 poste 102

BUDGET 2026

TAUX DE TAXES FONCIÈRES 2026 POUR BARNSTON-OUEST
0.461 ¢ / 100 $ D'ÉVALUATION

Lors de la rencontre du 15 décembre 2025, les membres du Conseil ont adopté le budget municipal pour l'année 2026. C'est sur la base de ce budget qu'ils ont pu adopter le taux de la taxe foncière et le taux des services qui seront applicables en 2026.

	2025	2026
Revenus		
Taxes	941 808 $	1 016 965 $
Autres revenus de source locale	29 500 $	31 500 $
Transferts conditionnels	727 695 $	905 598 $
Affectations		
Équilibration	102 238 $	100 000 $
Fonds réservé vidange de fosse septique	33 721 $	
Fonds réservé pour la tenue d'élection	12 500 $	
Total des revenus et affectations	**1 847 462 $**	**2 054 063 $**
Dépenses		
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	370 076 $	407 446 $
Sécurité publique	202 693 $	212 840 $
Transport	845 965 $	1 085 213 $
Hygiène du milieu	158 084 $	78 004 $
Urbanisme	60 718 $	67 526 $
Loisirs et culture	190 426 $	183 335 $
Remboursements		
Emprunt – Remboursement du capital	12 500 $	12 700 $
Fonds de roulement	7 000 $	7 000 $
Total des dépenses	**1 847 462 $**	**2 054 064 $**

TAXES DE SERVICES	**TAUX / UNITÉ 2026**
Matières résiduelles - Résidences (coll. sélective, ordures, mat. compostables, enfouissement)	**207.21 $**
Matières résiduelles - Agricoles (ordures, enfouissement)	**177.60 $**
Plastiques agricoles (collecte et transport pour chaque participant)	**466.91 $**
Vidange de fosse septique - Résidence permanente	**147.53 $**
Vidange de fosse septique - Résidence saisonnière	**73.77 $**
TACTIC **(**déploiement d'internet haute vitesse pour chaque unité d'évaluation)	**133.43 $**

Quelques rappels sur la sécurité incendie !

par Émile Rivard, Technicien en prévention incendie

Cendres chaudes :

Elles doivent **toujours être placées à l'extérieur, loin des bâtiments, dans un contenant conçu à cet effet.** Elles peuvent rester chaudes et se rallumer jusqu'à deux semaines. Elles sont donc propices à causer un incendie si elles ne sont pas placées dans un contenant adéquat et au bon endroit (à au moins un mètre de tout bâtiment). De plus, elles sont une source de monoxyde de carbone. Ce gaz est un produit de la combustion et est inodore et incolore. Il peut être très nocif sur la santé.

Monoxyde de carbone :

Il est obligatoire d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone pour tout bâtiment chauffé au bois, à l'huile, au gaz naturel, au granule, au gaz propane ou lorsqu'un garage est attaché au bâtiment. Le détecteur doit être placé près des chambres.

Avertisseur de fumée :

Il doit y en avoir **au minimum un par étage, sous-sol inclus,** afin d'assurer une détection rapide en cas d'incendie**.** Un avertisseur doit être placé près des chambres à coucher.

Ramonage des cheminées :

Il est important de faire ramoner sa cheminée au moins une fois par année.
Le ramonage fera en sorte de diminuer les risques d'incendie ainsi que les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.
Le système de chauffage sera plus efficace par la suite.

Rappel concernant les services incendie et le 911 :

Les pompiers sont là pour vous et sont aux services de la population pour assurer votre sécurité 24 heures sur 24, 365 jours par année, gratuitement. N'hésitez pas à faire le 9-1-1 en cas d'urgence. La centrale 9-1-1 a des protocoles bien spécifiques pour envoyer le nombre de pompiers et de véhicules suffisant selon les informations fournies lors de la prise d'appel. Toutefois, ces informations doivent être **précises** afin de s'assurer que le service incendie le plus près soit alerté et qu'il se dirige au bon endroit. **Les informations suivantes doivent être mentionnées clairement au répartiteur 911 :**

- **Le type d'urgence;**
- **La ville;**
- **L'adresse (numéro civique et nom de rue);**
- **Un numéro de téléphone pour vous rejoindre**

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Renouvellement et demande des licences pour chiens

La période de renouvellement des licences pour chiens, qui figure à notre registre est valide du 01 janvier au 31 décembre et le renouvellement se fait automatiquement si votre chien y est inscrit. La facturation se fait directement sur votre compte de taxes.
Vous n'avez plus votre chien ?
Vous avez perdu sa médaille ?
Vous n'avez pas enregistré votre chien ?
Communiquez sans tarder avec le bureau municipal au 819-838-4334

Un nouvel animal ?
Un nouveau compagnon fait désormais partie de la famille ou vous venez de déménager ici ?
Selon la réglementation municipale, vous devez enregistrer votre animal. Pour ce faire présentez-vous au bureau municipal au 2080, ch. Way's Mills et remplissez le formulaire de demande de licence, une licence numérotée vous sera attribuée et des frais de 15.00 $ vous seront facturés.

Une Licence d'identification:
Une question de sécurité et de tranquillité d'esprit.
Pourquoi votre animal devrait-il porter un médaillon ?
D'abord, pour assurer sa sécurité, puis en second lieu, vous procurer une tranquillité d'esprit. Si votre animal s'égare ou fugue, le médaillon constitue en effet la méthode la plus efficace de lui assurer un retour rapide à la maison. Grâce au numéro inscrit sur ce médaillon, le personnel de la municipalité retracera instantanément vos coordonnées et communiquera avec vous dans les plus brefs délais.
Néanmoins, aussi minime soit-il, le risque qu'il perde son médaillon demeure. Advenant la perte ou la destruction du médaillon, le propriétaire à qui il a été délivré peut en obtenir un autre gratuitement.

CIRCULER DANS UN « IGLOO MOBILE », C'EST DANGEREUX ET INTERDIT !

Quand la visibilité d'un véhicule est réduite par une accumulation de neige, de glace ou de buée, un agent de la paix peut remettre à son conducteur une amende de 100 $ à 200 $, plus les frais, et exiger que le véhicule (dont le pare-brise, les phares, les feux et les réflecteurs) soit nettoyé avant qu'il reprenne sa route.

Conformément à l'article 22 du règlement municipal # 288,

sur les nuisances, il est tout à fait interdit de jeter ou déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé dans les chemins, allées, cours, terrains publics, places publiques, eau et cours d'eaux municipaux, sous peine d'une amende.

Bibliothèque

Tous les citoyens ont accès aux services des bibliothèques suivantes. Les résidants peuvent obtenir un remboursement complet des frais sur dépôt des pièces justificatives à la réception du bureau municipal.

La Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook
34, rue Main Ouest, Coaticook
Tél. : 819-849-4013
www.bibliotheque.coaticook.qc.ca

La Bibliothèque d'Ayer's Cliff
150, Tyler, Ayer's Cliff
Tél. : 819-838-5020
www.ayerscliff.ca/m3bibliotheque.htm /1

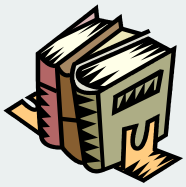

La bibliothèque Memphrémagog
90, rue Saint David, Magog
Tel.: 819-843-1330
www.ville.magog.qc.ca

MOD-ÉCOLO!

La Boutique Mod-Écolo est la friperie du CAB et se situe dans les locaux de ce dernier au 23, rue Cutting à Coaticook.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi et mercredi : 9h30 à 16h30
Mardi : 9h30 à 11h00
Jeudi et vendredi : 9h30 à 16h30
Samedi : 9h30 à 14h00
dimanche : fermé

CIGN FM 96,7 COATICOOK

Un nouveau souffle et une équipe visionnaire pour la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook

Une équipe renouvelée, porteuse de continuité

La nouvelle équipe regroupe avec fierté des membres expérimentés et de nouvelles administratrices déjà engagées dans la promotion des arts. Sous la présidence de Catherine Marchand, accompagnée de Lyssa Paquette (vice-présidence) et Daphnée Lebrun (trésorerie), la TCCC poursuivra les projets porteurs des vingt dernières années, avec un regard attentif sur l'avenir. Elles seront rejointes par Élisabeth Besozzi, musicienne impliquée auprès du Festival Shazam, ainsi que par Lisa Nadeau et Sylvie Lebel, toutes deux artistes visuelles membres du Circuit des Arts de Coaticook.

Rassembler, écouter et mieux connaitre nos forces vives

Depuis plus de 25 ans, la TCCC joue un rôle structurant dans le développement culturel de la MRC, soutenant des projets qui ont façonné l'identité de notre territoire : **La Voie des Pionniers**, les **Circuits découvertes**, le **Circuit des cimetières**, ainsi que de nombreux concours photographiques célébrant notre patrimoine bâti, nos paysages et notre histoire. **Nouveauté inspirante** : Le personnage de **Madame Bea Holmes** sera ajouté à la Voie des pionniers, enrichissant encore la trame narrative de ce parcours patrimonial apprécié de la population.
La TCCC souhaite réaffirmer son engagement à **rassembler les forces créatives de la région**, à accompagner les initiatives porteuses et à contribuer au rayonnement des arts, de la culture et du patrimoine local.

Pour toute question ou information supplémentaire :
Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC)
Courriel : tccc@mrcdecoaticook.qc.ca
Site web : www.culturecoaticook.com

8e Carnaval d'hiver annuel de ShazamFest

Préparez-vous pour une journée complètement déjantée remplie de hockey, ballon-balai et glissades épiques 🏒🛷
Apportez votre équipement : patins, traîneaux, skis, crampons, raquettes — tout ce qu'il faut pour profiter de l'action du matin au coucher du soleil !
☕ Besoin de vous réchauffer ?
De la bouffe chaude et des chocolats chauds réconfortants seront là pour vous remettre sur pied : pizzas, soupes et autres petits plaisirs d'hiver.
❤️ Contribution volontaire
Nous amassons des fonds pour soutenir et faire grandir les activités de ShazamFest.
Chaque don, petit ou grand, fait une vraie différence
Venez partager une journée remplie de sourires, de plaisir, de mouvement et d'esprit communautaire.
Parce qu'à ShazamFest, on sait comment célébrer la vie… même à -20°C 😉
🚗 Covoiturage fortement suggéré
Rejoignez notre groupe de covoiturage ici :
👉 **https://www.facebook.com/groups/939090563331232**